

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Album Musical

A. FILIATREULT & CIE, EDITEURS

CHS LABELLE, REDACTEUR

NUMERO 8

MONTREAL, AOUT 1883

VOLUME II

L'OPÉRA ITALIEN

Nous ne dirons qu'un mot de la troupe d'opéra italien dont l'illustre gérant de l'Académie de Musique, M. Thomas, nous a gratifiés à la fin du mois d'août.

Les chœurs, si l'on peut appeler de ce nom la réunion de six ou sept individus plus ou moins débrailés, étaient tout simplement atroces, et l'orchestre était encore plus mauvais, si toutefois la chose est possible.

Quant aux chanteurs, à part Mlle Beecher, qui a de la voix et du talent, c'était une assez jolie collection de ruines qui n'aurait pas déparé un musée d'antiquités.

La représentation du *Barbier de Séville* a été la chose la plus ignoble qu'il soit possible d'imaginer.

Nous ne voulons pas laisser passer cette occasion sans protester de toutes nos forces contre la manière dont se font les comptes-rendus dans notre presse quotidienne. La troupe qui joue est toujours, d'après les journaux, la meilleure que nous ayons eue à Montréal. Chaque représentation est un succès, et l'enthousiasme du public est toujours à son comble. Quand il s'agit d'une troupe d'opéra, c'est bien pire. Les reporters qu'on envoie au théâtre s'entendent en musique comme un avocat s'entend à soigner la fièvre typhoïde, et rien n'est plus cocasse que de voir les sottises qui s'étalent le lendemain dans leur journal. L'un d'eux ne disait-il pas la semaine dernière que le vendredi suivant la troupe d'opéra donnerait *La Traviata*, le chef-d'œuvre de *Donizetti* !! Quand on ne sait seulement pas le nom de l'auteur d'une œuvre, comment voulez-vous qu'on vous en donne une appréciation convenable? Nous comprenons que, pour ces journaux, c'est une question de billets de faveur, mais ce n'est pas une raison d'induire le public en erreur, et de nous faire passer aux yeux des étrangers pour de francs imbéciles. Si ces journaux n'ont pas à leur disposition de reporters compétents, ils devraient se borner à publier l'annonce de la troupe sans faire de ces réclames ridicules et insensées qui ne peuvent que nous déprécier aux yeux des véritables artistes qui nous honorent quelquefois de leur visite.

Quant à M. Thomas, le gérant de l'Académie de Musique, nous lui dirons en terminant qu'il est en arrière de dix ans. Il devrait savoir que l'art musical a fait de très grands progrès au Canada depuis quelques années, et que ce qu'il vient de nous donner ne peut plus nous satisfaire. S'il ne le sait pas, qu'il l'apprenne et qu'il agisse en conséquence à l'avenir.

— — — — —

Pour obtenir les services du "Cercle Gounod," soit pour une messe de requiem, soit pour une messe de mariage, soit pour un concert, on n'a qu'à s'adresser aux bureaux de L'ALBUM MUSICAL, No 8 Rue Ste Thérèse.

DE LA MUSIQUE DANS NOS ÉGLISES

Sous ce titre, un musicien distingué M. E. H. Turpin vient d'écrire un article admirable dans le *Musical Standard* de Londres. Il traite surtout la question des voix de femmes dans l'église et en fait voir la nécessité. C'est une étude excessivement intéressante et nous avons cru devoir en traduire quelques extraits que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

" Il se fait actuellement en Angleterre, dit M. Turpin, un mouvement très important et nous voyons se manifester clairement les signes d'une réaction prochaine en faveur des voix de femmes. Ceci est dû en grande partie à ce que l'on commence à introduire dans nos églises, pour les grandes solennités, des œuvres véritablement religieuses, écrites dans le style large du choral. On sent un pressant besoin d'avoir des voix plus souples et des chanteurs plus expérimentés que ceux que l'on trouve ordinairement dans les chœurs composés d'hommes et d'enfants. Cette réaction constituerait un progrès réel et nous espérons qu'elle aura lieu.

Les chœurs d'hommes et d'enfants sont une véritable anomalie puisque pour eux on met de côté les plus belles voix qui soient sorties des mains du créateur. De plus, c'est une institution qui, malgré le travail énorme qu'elle exige, ne donne la plupart du temps que de pauvres résultats; car les voix d'enfants sont rarement maniables, et tout à fait impropres à rendre la belle et grande musique religieuse. Celui qui le premier, a eu l'idée de ces chœurs a commis une grave erreur qui, nous l'espérons, disparaîtra bientôt grâce aux développements rapides que prend de nos jours la musique d'église.

Je n'ai pas l'intention de demander qu'on supprime les chœurs du sanctuaire, loin de là; je veux seulement faire remarquer que pour exécuter intégralement et parfaitement la musique sacrée, il faut de grandes masses chorales, composées de tous les éléments vocaux, et nous n'y arriverons jamais si la partie de soprano doit être confiée à des enfants.

Que l'on conserve les chœurs d'hommes et d'enfants pour les répons et pour le chant liturgique proprement dit, mais que l'on ait à part cela de grands chœurs bien complets pour l'exécution de la musique. On pourrait peut-être placer ces chœurs de façon à ce qu'ils puissent se joindre au chœur du sanctuaire pour le chant des antiennes et de tout le plain-chant en général et l'on obtiendrait de cette manière des effets de sonorité prodigieux.

* * *

Si l'on se reporte aux temps primitifs de l'église juive, on voit par l'ancien Testament qu'on utilisait pour le culte toutes les ressources vocales dont on pouvait disposer ; on avait même des instruments pour accompagner les voix.

On lit en effet au Chapitre 25 du premier livre des Paralipomènes, versets 5, 6 et 7 les paroles suivantes :

" Car Dieu donna à Héman quatorze fils et trois filles. Tous ceux-là étaient employés sous la conduite de leur père aux cantiques de la maison de l'Eternel, avec des cymbales, des harpes et des guitares au service de la maison de Dieu selon la commission du roi, donnée à Asaph, Jeduthan et Héman. Et leur nombre avec leurs frères auxquels on avait enseigné les cantiques de l'éternel était de deux cent quatre-vingt-huit, tous fort intelligents. "

On voit par ce passage qu'il y avait alors un chœur puissant, comprenant des voix de femmes et exécutant de la musique avec accompagnement de divers instruments.

Les saintes écrivains font aussi souvent mention de la fameuse Miriam qui avait consacré la belle voix dont le Créateur l'avait douée à chanter les louanges du Seigneur.

* * *

Dans le nouveau Testament on ne voit nulle part que les voix de femmes soient prohibées dans la musique du culte. L'Apôtre dit bien que les femmes doivent garder le silence, mais il indique par là que les hommes seuls sont appelés à la dignité de ministres des autels.

On ne voit pas non plus de défense à cet effet à aucune période de l'histoire de l'église. Partout et toujours les femmes sont encouragées à chanter ; les traditions qui nous sont restées des premiers et des plus beaux jours du Christianisme en font foi.

Dès le 7ème siècle les femmes chantent dans l'église et l'on retrouve des règlements pour la conduite et la régie des chœurs mixtes, à cette époque.

Ce n'est qu'au dixième ou onzième siècle qu'on voit apparaître une défense du souverain pontife concernant les voix de femmes dans l'église. Cet édit défendait en effet aux femmes de chanter pendant le canon de la messe, c'est-à-dire pendant cette partie solennelle de l'office qui commence après le Credo et qui comprend la préface, le Sanctus et la consécration du pain et du vin, mais c'était pour cette partie de la messe seulement. Plus tard et de nos jours on a généralisé cette défense et on l'a étendue à toutes les parties de la messe ; c'est une grave erreur.

* * *

Si l'on envisage la question sous un autre point de vue, on n'a qu'à étudier la musique sacrée de la grande école pour se convaincre que l'on a tort de prohiber les voix de femmes dans l'exécution de la musique religieuse. Prenons pour exemple la Passion de Bach. Comment rendre tout le fini, toute la délicatesse, toutes les nuances de cette sublime partition avec des voix d'enfants ? La chose est tout à fait impossible et c'est tellement le cas, que lorsqu'on exé-

cette musique à Ste Anne, Soho, ou à la cathédrale St Paul on fait venir de grandes artistes pour exécuter les solis de contralto ; et cependant ces deux églises se vantent avec raison de posséder les chœurs d'hommes et d'enfants les mieux exercés du monde.

On peut dire la même chose de toutes les œuvres de Gounod et de tous ceux qui ont écrit pour l'église ; l'exécution en est impossible avec des voix d'enfants.

On vous répondra peut-être que plusieurs auteurs ont écrit de la musique religieuse qui peut être exécutée parfaitement par des chœurs d'hommes et d'enfants. C'est vrai, mais cette musique n'a été écrite ainsi que pour se plier aux exigences de la situation, et rien ne nous prouve qu'elle ne gagnerait pas énormément à être chantée par des chœurs plus complets.

Toutes les œuvres des grands maîtres exigent une souplesse, une douceur et une expression qu'on ne saurait trouver ailleurs que dans les voix de femmes

Chérubini composant pour la cathédrale de Rouen son *Requiem* en ré mineur préféra ne pas écrire de partie de soprano plutôt que de voir sa musique chantée par des enfants, et il confia sa partition aux ténors et aux basses.

Mendelssohn, bien qu'il ait écrit quelques uns de ses plus beaux psaumes pour le chœur de Berlin, n'avait pas en haute estime les chœurs d'hommes et d'enfants. Se trouvant un jour en Angleterre, il répondit à une personne qui venait lui demander son opinion : " Rien ne me déplait autant que vos contraltos barbus. "

* * *

Nous ne saurions trop recommander en terminant de mettre de côté ce préjugé déplorable qui consiste à interdire les voix de femmes à l'église. Ce préjugé comme on l'a vu plus haut, repose sur un édit plus ou moins authentique et qui de plus a été dénaturé. Toutes les églises n'ont pas l'avantage d'avoir des enfants aussi bien exercés que ceux des églises St Paul, de l'Abbaye ou du Temple, La plupart du temps les enfants qui chantent à l'église ont passé la semaine à courir les champs, et leurs voix éraillées sont plutôt faites pour déchirer les oreilles, que pour les charmer. Il est absolument impossible pour un chœur d'exécuter de la musique expressive et nuancée sans le concours des voix de femmes et toute la musique qui se chante à l'église devrait être expressive et nuancée.

Ne négligeons donc pas volontairement d'utiliser pour le service de Dieu, tous les dons précieux qu'il nous a faits. La voix de la femme si belle, si douce, si suave tient certainement le premier rang parmi ces dons, et nous devons la faire entendre dans l'église. Par ce moyen nous rendrons nos cérémonies plus attrayantes et nous travaillerons à l'avancement et au progrès de l'art chrétien.

" Lakmé " de Leo Délibés sera joué à Rome dans le cours de l'hiver prochain.

PROCÈS UCHARD-SARDOU

On sait que M. Mario-Uchard a assigné M. Sardou devant les juges sous l'accusation de plagiat. Suivant lui, "Odette," une des dernières pièces de M. Sardou, n'est que la copie de la "Fiammina" de M. Uchard jouée à Paris il y a trente ans.

M. Uchard a écrit pour les juges une brochure intitulée : *Un dossier. La Fiammina contre Odette*. M. Sardou a répliqué, et *Mes Plagiats* ont un morceau de critique littéraire où ne manquent ni la grâce du style, ni le bon sens, ni l'esprit.

Maitre Pouillet, l'avocat de M. Uchard a exposé la cause devant le tribunal : "L'idée des deux pièces a-t-il dit, est absolument la même, c'est la situation de deux époux séparés, qui se retrouvent au bout de quinze ans, ayant entre eux un enfant qui croit que sa mère est morte. La seule différence qui existe est celle-ci : cet enfant est un garçon dans la "Fiammina" et c'est une fille dans "Odette."

Maitre Cléry, l'avocat de M. Sardou a répliqué en définissant la propriété littéraire. "La propriété littéraire, réside dans la forme particulière que l'artiste ou l'écrivain a su donner à une idée générale.

Ici quelle est l'idée générale ? la séparation des époux et ses conséquences. La façon dont chacun aura traité ce sujet de drame ou de comédie, les développements qu'il aura su lui donner, la forme dont il l'aura revêtu, cela peut vraiment constituer la propriété littéraire.

Mais où sera le plagiat ? Il y aura plagiat si dans les deux pièces, la séparation des époux se produit de la même manière et par les mêmes causes ; si elle entraîne les mêmes conséquences : si les mêmes personnages expriment les mêmes sentiments dans les mêmes situations.

En est-il ainsi dans la "Fiammina" et dans "Odette ?"

Sans doute les deux pièces ont le même point de départ ; la séparation des époux. Mais la *Fiammina* abandonne volontairement le foyer conjugal pour monter sur les planches. *Odette* est la femme infidèle que le mari surprend et chasse.

L'honneur du nom c'est l'idée dominante du drame. C'est parce qu'*Odette* déshonore le nom du comte de Clermont-Latour que Bérengère ne peut pas se marier ; et la péripétie se noue sur cette situation.

La *Fiammina* ! C'est un nom de théâtre. Elle ne peut pas déshonorer le nom de son mari puisqu'elle ne le porte pas.

Dans *Odette* l'enfant ignore jusqu'au bout qu'il vient de retrouver sa mère. Dans la *Fiammina*, Henri sait tout dès le premier acte.

Il y a, il est vrai dans les deux pièces ce même cri poussé par *Fiammina* et par *Odette* : "Rendez-moi mon enfant !" Mais n'est-ce pas le cri que pousseraient toutes les mères dans la même situation. N'est-ce pas le cri de la brute à qui l'on enlève ses enfants ?

Il y a un mot qui se rencontre dans ces deux pièces : "Allons, ma mère, viens déjeuner, dit Henri à son père Daniel.

—Oui, *maman*, dit Bérengère au comte de Clermont.

Mais dans *l'Abbé Constantin*, ne voyons-nous pas Bettina s'endormir près de la sœur aînée et lui dire à son tour : "Oui, *maman*." Est-il étonnant que le même mot vienne sur les lèvres pour exprimer un même sentiment de tendresse, d'enjouement et de gratitude ?

"La moralité de ce procès, ajoute Me Cléry, en terminant sa plaidoirie, nous paraît facile à tirer. Si nous ne craignons de faire crier au paradoxe, nous dirions volontiers qu'il n'y a de plagiaires que les auteurs sans talent. Copier, démarquer, c'est là le crime. Mais emprunter pour transformer, jeter dans un vieux moule les étincelles de son génie, c'est faire œuvre vraiment personnelle.

Quelle est je vous prie, l'œuvre de La Fontaine ? Et s'il fallait en croire les théories de M. Mario-Uchard, quel auteur servirait mieux à définir le plagiat ? La Fontaine ! Il a librement puisé dans Boccace dans Marot, dans Phèdre, dans Esopé, dans les vieux conteurs français. Et cependant il a élevé aux lettres françaises un monument impérissable."

* * *

Vendredi, M. le substitut Roullier a donné ses conclusions qui sont absolument contraires aux prétentions de Mario-Uchard.

"*La Fiammina* et *Odette*, a dit en terminant M. Roullier, sont deux sœurs jumelles. Sans doute on peut leur trouver quelques traits de ressemblance. Mais elles n'ont pas mené la même vie, souffert les mêmes douleurs, pleuré les mêmes larmes. Il n'est pas jusqu'à leur mort qui n'empêche de les confondre."

Le jugement sera rendu à huitaine.

LE MÉTRONOME

Tous les musiciens connaissent le *Métronome*, appareil destiné à préciser les différents degrés de vitesse des mouvements de la mesure. Les compositeurs en font usage pour indiquer le vrai mouvement qu'ils ont entendu donner à leurs motifs. Ce renseignement, porté en tête de chacun de ces derniers, permet ainsi à l'interprète de suivre exactement les idées de l'auteur. Les appellations connues de tous, *allegro*, *andantino*, etc., ne suffisent pas toujours pour interpréter convenablement dans le mouvement exigé les œuvres choisies, et laissent en effet trop de latitude dans leurs variétés pour être absolument certain de l'exactitude du mouvement imposé par le compositeur.

Le *Métronome* a la forme d'une pyramide indiquant sur l'une de ses faces une série de nombres correspondant aux mouvements usités. Sa base renferme un mécanisme ingénieux se remontant en dessous au moyen d'une sorte de clef de pendule appropriée, mettant en oscillation au dehors une tige munie d'un contre poids mobile pouvant s'y fixer à volonté et faisant entendre un tic tac correspondant à la vitesse des mouvements. Il y a même des appareils où le son d'une clochette répond à chaque oscillation de la tige.

L'emploi du *Métronome* est très-facile quand les indications données sont exactes (ce qui n'arrive pas toujours). Il suffit de mettre en liberté le balancier de l'appareil préalablement monté après avoir fixé la partie supérieure de l'anneau mobile au chiffre renseigné par l'auteur. Exemple : *Noire*—120. Placer le contre-poids sur ce chiffre en l'abaissant légèrement sur la face numérotée et le laisser osciller en liberté. Dans certains mouvements lents ou rapides, l'indication peut correspondre à une partie ou à la totalité de la mesure. Ainsi un *Larghetto* peut être indiqué : *Cro-*

che—110 Il faut alors répéter trois fois le mouvement du pendule pour obtenir le *temps complet*. Par contre, une *valse* ou tout autre mouvement rapide pourra renseigner *blanche pointée*—130 ou *ronde*—140. Dans ces cas, il suffit de diviser en 3 ou 4 temps le mouvement entendu pour se rendre compte de celui d'un seul temps. Ces exemples doivent suffire à faire comprendre l'emploi du *Métronome*, qui agissant avec la précision et la régularité d'un pendule, reste complètement étranger à quelques indications spéciales pouvant se rencontrer dans le cours d'une œuvre musicale ; telles que : *rallentando*, *accelerando*, etc.

Cet appareil si perfectionné qu'on le croirait une découverte de nos inventeurs contemporains est relativement assez ancien. La première idée en revient à un chanteur allemand nommé Stœckel, vivant au XVIII^e siècle. Un pianiste allemand distingué, Jean Népomucène Maëtzel, et un habile mécanicien hollandais, Nicolas Winkel, le modifièrent complètement en remplaçant le pendule de Stœckel par le court balancier actuellement en usage. Cette modification tout entière de Winkel fut revendiquée par Maëtzel qui présenta son appareil en 1816 à l'examen de l'Institut de France et le lança dans le commerce sous le nom de *Métronome Maëtzel*, ainsi connu de nos jours. Winkel ainsi dépossédé de son invention en appela à une commission d'arbitres qui lui donna raison. M. Fétis, écrit à ce sujet : " L'affaire fut jugée à Amsterdam et la commission, après l'interrogatoire des témoins et parties et après l'examen des pièces authentiques, décida qu'à Winkel appartenait l'idée de tout le mécanisme et notamment le trait de génie du déplacement du centre de gravité sur un court balancier, ainsi que l'échappement qui donne le sentiment de la vibration quel que soit le mouvement. La part de Maëtzel consistait dans la détermination des degrés de l'échelle des mouvements appliqués aux divers degrés de la machine. " Malgré le jugement, Maëtzel continua à s'enrichir des bénéfices de son commerce, et le pauvre Winkel, découragé termina ses jours dans la misère.

Avant Stœckel, Maëtzel et Winkel, d'autres essais avaient été tentés dans le même but. " Dès la fin du XVII^e siècle, dit encore M. Fétis, on avait reconnu qu'une machine régulière serait bien utile pour régler la vitesse des mouvements de la musique. En 1698, un professeur de musique nommé Loulié, en proposa une qu'il nomma *Chronomètre*. Vers la même époque, Lafflard, musicien de la chapelle du roi, en inventa une autre. Plus tard, Harrisson, fameux mécanicien anglais, illustré par ses montres marines, présenta le *rhythomètre*, qui reçut l'approbation de musiciens distingués. A cette machine succéda le *chronomètre* d'un mécanicien du nom de Pelletier. En 1784, Renaudin, horloger de Paris, construisit un pendule qui avait la même désignation. Le célèbre horloger Bréguet s'occupa aussi de la solution du même problème, sans faire connaître le résultat de ses travaux. Enfin Despréaux, professeur au conservatoire de musique, proposa, en 1812, l'adoption d'un *chronomètre* composé d'un tableau indicateur des mouvements et d'un pendule ou balancier en cordonnet de soie terminé par un poids dont les différentes longueurs donnent, suivant certaines lois physiques connues, les divers degrés de vitesse. Plusieurs musiciens allemands avaient déjà fait connaître des *chronomètres* à peu près semblables, d'une construction peu dispendieuse, mais qui ont l'inconvénient de ne point rendre à l'ouïe le *frappé* des temps. "

Mais toutes ces inventions n'ont jamais remplacé le *Métronome* de Winkel et Maëtzel, très portatif, d'un mécanisme aussi ingénieux que perfectionné et d'un prix peu coûteux.

Nous terminerons cette étude en conseillant aux directeurs des sociétés musicales de s'adresser au *Métronome* toutes les fois qu'un mouvement leur semblera douteux. Notamment dans l'interprétation d'un morceau d'opéra, cet emploi est *obligé*.

Il serait puéril d'insister davantage sur l'importance de

cette observation, si l'on ne veut se risquer à dénaturer complètement les intentions des compositeurs.

Félix BOISSON

LE GRAND FESTIVAL DE QUÉBEC

Les préparatifs pour les deux grandes soirées artistiques qui seront données à Québec les 3 et 4 Octobre prochain au " Pavillon des patineurs " se font avec la plus grande activité.

Les organisateurs ont fait des démarches auprès de la compagnie : *The Phoenix Electrical* de Montréal, et nous sommes heureux d'annoncer qu'ils ont réussi. Le " Pavillon " sera brillamment éclairé par la lumière électrique, au moyen du nouvel appareil dynamo-électrique de Craig.

De plus, nous dit le *Quotidien*, afin de procurer aux personnes éloignées de Québec l'avantage d'assister à ces spectacles d'une éblouissante magnificence, les organisateurs ont cru devoir s'entendre avec les directeurs de chemins de fer et de bateaux à vapeur, et les différentes administrations ont *toutes* eu l'obligeance d'accorder une réduction sur le prix du passage aux personnes qui se rendront à Québec à cette occasion.

Nous avons tout lieu de croire que ce grand festival sera un succès sous tous les rapports et nous ne saurions trop fortement engager nos lecteurs à y assister.

NÉCROLOGIE

Un bien triste événement vient de plonger dans la douleur notre distingué compatriote M. Calixa Lavallée. L'éminent pianiste avait un fils merveilleusement doué et qui donnait les plus belles espérances. La mort impitoyable est venue souffler sur cette fleur à peine épanouie, et vers le milieu de ce mois, le jeune Lavallée s'éteignait doucement entre les bras de sa mère après que quelques jours de maladie. Il avait quinze ans.

Nos sentiments de condoléance les plus sincères à cette famille désolée.

DE TOUT UN PEU

Adrien Boiëldieu, ce digne héritier d'un nom illustre, vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Ses obsèques ont eu lieu au Père Lachaise.

Le deuil était conduit par MM. Samson et Emile Durand, ses gendres.

Parmi l'assistance, nous avons reconnu MM. Ernest Boulanger, Comettant, Joncières, Laurent de Rillé, Morillon, Verrimst, etc.

Citons encore M. Bassompierre, dont le grand-père maternel écrivit le livret de *la Fête du Village voisin* pour l'auteur de *la Dame Blanche*.

Pendant la messe, célébrée à la chapelle du cimetière, plusieurs morceaux de la composition du pauvre regretté

ont été exécutés sous la direction de M. E. Bonnefond, de la maîtrise de Saint-Germain, de Charonne.

Après l'absoute, MM. Joncières et Laurent de Rillé ont prononcé, sur la tombe entr'ouverte, deux discours pleins de cœur.

Ce n'est pas le moment de parler du talent incontestable de celui qui n'est plus. Tout entier à notre douleur, nous ne pouvons que pleurer sur la mort de cet homme de bien, qui laisse un si grand vide, non-seulement dans le monde artistique mais encore dans les rangs de l'Orphéon, dont il était un des plus distingués et des plus fermes soutiens.

Edmond D'Ingrande

* * *

Le grand compositeur français, Chs Gounod, l'auteur de Faust, de Roméo et Juliette, de Mireille et de tant d'autres opéras célèbres se tourne de plus en plus vers le mysticisme. Il vient de déclarer qu'il n'écrira plus pour le théâtre, mais qu'il veut désormais consacrer son talent à la musique religieuse.

Il travaille actuellement à une œuvre en deux parties qui sera exécutée au grand festival de Birmingham. Cette œuvre aura pour titre " *La mort et la vie.* "

D'après ce que l'on connaît des projets du grand compositeur, la première partie de ce travail sera une espèce de Requiem, la seconde sera une description de la Nouvelle Jérusalem d'après la Révélation. Les motifs de la première partie reviendront, paraît-il, dans la seconde pour exprimer la joie et le bonheur des âmes se reposant dans le sein du Seigneur.

* * *

M. Maurice Grau vient d'arriver à New-York. Il est accompagné de Mlles Aimée, Angèle et Nixan, et d'une bonne troupe d'opéra composée des artistes suivants ; Mesdames Lary, Delorme, Buisson, Mignon, Lescot, Vallot, De Witt et Rouroy. MM. Lary, premier ténor de la Renaissance, Paris ; Nigri, Mézières, Duplan, Guy, des Folies-Dramatiques ; Salvator, Duco et Vinchot. Le chœur se compose de 60 voix et l'orchestre de 30 exécutants. M. Merle est le régisseur de la nouvelle troupe, M. Lagye en est le directeur musical, M. Durand, le gérant et M. Edgar Strakosch le secrétaire.

La troupe débutera le 10 Septembre prochain au théâtre de la Cinquième avenue à New-York, dans un nouvel opéra de Lecocq, avec Aimée comme premier rôle.

* * *

C'est *François les Bas Bleus*, l'opérette de MM. Du breuil et Humbert, musique du regretté Bernicat, qui sera montée aux Folies-Dramatiques pour le début de la saison d'hiver.

Le principal rôle sera créé par le baryton Bouvet.

* * *

La fameuse Madame Langtry est réinstallée dans ses pénates. Elle dit à qui veut l'entendre que son tour d'Amérique lui a rapporté \$125.000, et qu'elle a des hypothèques sur la moitié des maisons de la Cinquième Avenue à New-York. *Si non e vero, e bene trovato.*

La Société philharmonique de Burlington a retenu les services de Fanny Kellogg pour le Stabat Mater qui sera chanté à son prochain festival. M. D. M. Babcock, basse, M. George W. Want, ténor, et Mlle Ida Welch ont été aussi engagés. Ce festival commencera mercredi le 10 d'Octobre prochain.

* * *

On annonce qu'une grande fête artistique aura lieu l'année prochaine à Salisbury, Angleterre.

Le chœur sera composé de quatre mille voix. Le Dr Stainer écrit actuellement un grand ouvrage pour cette circonstance.

* * *

On vient de donner aux Folies Dramatiques " à Paris *L'amour qui passe*, musique de M. Amédée Godard, avec beaucoup de succès. La romance "Voici l'amour qui passe" et le duo " Passons la vie en nous amusant " ont été fort remarqués.

* * *

Pour la première fois on vient d'admettre une femme comme membre honoraire de la Société philharmonique de Londres. Cette femme se nomme Madame Sophie Menter et c'est une pianiste distinguée. Elle a pris dans cette société la place qu'y occupait Richard Wagner.

* * *

Abbey a donné instruction à Herren Eulenburg et à Schrader de Leipzig, de former un orchestre de premier ordre, comprenant à peu près cent exécutants.

Cet orchestre laissera Leipzig pour New-York le 1er d'Octobre prochain.

* * *

Le grand musicien et l'éminent compositeur allemand Hermann Zopff vient de mourir le 12 juillet dernier. Il était l'ancien rédacteur du *Neue Zeitschrift der Musik* de Leipzig.

* * *

On a vendu dernièrement à Londres des autographes de musique.

Un manuscrit français de Handel a rapporté \$140.00 ; ceux d'Haydn, de Beethoven, de Mendelssohn et de Gluck ont aussi atteint des prix très élevés.

* * *

Un élève de Rubinstein est actuellement en visite à Boston, chez M. Charles W. Eliot, qui comme on le sait, a été organiste pendant cinq ans à la Chapelle américaine à Paris.

* * *

Mlle Bernetta, dont le véritable nom est Clara Burnstein, de Cincinnati est de retour à New-York depuis quelques semaines. Elle vient de passer quatre ans, en Italie où elle a eu beaucoup de succès, Son répertoire se compose de vingt-cinq opéras parmi lesquels se trouvent "Aida" "Norma", "Lucrezia Borgia" etc. Elle a chanté la semaine dernière au *Steinway Hall* devant un nombreux auditoire où se trouvaient plusieurs impresarios et elle a créé une véritable sensation.

Feuilleton de "l'Album Musical"

AOUT 1883.—No 8.

L'ABBE CONSTANTIN

DEUXIEME PARTIE

VI

—Et ne parlons pas Suzie, ne parlons pas. Ce grand silence de la campagne après ce grand vacarme de Paris, c'est adorable ! Restons là, sans rien dire. Regardons le ciel, la lune et les étoiles.

Tous les quatre, avec beaucoup de plaisir exécutèrent ce petit programme. Suzie et Bettina, calmes, reposées, dans un absolu détachement de leur existence de la veille, se prenaient déjà de tendresse pour ce pays qui venait de les recevoir et qui allait les garder.

Jean était moins tranquille ; les paroles de Miss Percival lui avaient causé une émotion profonde ; son cœur n'avait pas encore repris sa marche régulière.

Mais de tous le plus heureux, c'était l'abbé Constantin. Il avait joui délicieusement de ce petit épisode qui avait mis la modestie de Jean à une si dure et si douce épreuve. L'abbé portait à son filleul une telle affection ! Le plus tendre des pères n'a jamais aimé d'un meilleur cœur le plus cher de ses enfants. Quand le vieux curé regardait le jeune officier, il lui arrivait souvent de se dire :

—Le ciel m'a comblé ! Je suis prêtre et j'ai un fils !

L'abbé se perdit dans une très agréable rêverie ; il se retrouvait chez lui, il se retrouvait trop chez lui ; ses idées peu à peu se confondirent et s'embrouillèrent. La rêverie devint de l'engourdissement, l'engourdissement de la somnolence ; le désastre fut bientôt complet, irréparable. Le curé s'endormit et s'endormit profondément. Ce dîner merveilleux et les deux ou trois verres de vin de champagne étaient bien pour quelque chose dans la catastrophe.

Jean ne s'était aperçu de rien. Il avait oublié la promesse faite à son parrain.

Bettina, tout d'un coup, lui dit à voix basse :

Monsieur Jean, Monsieur Jean !

—Mademoiselle !...

—Regardez donc monsieur le curé, il dort.

—Oh ! mon Dieu ! c'est de ma faute.

—Comment ! de votre faute ? demanda Mme Scott également à voix basse.

—Oui... Mon parrain se lève de grand matin et se couche de très bonne heure ; il m'avait bien recommandé de l'empêcher de s'endormir. Très souvent, chez Mme de Longueval, après le dîner, il s'assoupissait. Vous l'avez accueilli avec une telle bonté qu'il a repris ses habitudes d'autrefois.

—Et comme il a bien fait ! dit Bettina. Ne faisons pas de bruit, ne le réveillons pas.

—Vous êtes excellente, mademoiselle, mais la soirée devient un peu fraîche.

—Ah ! vous avez raison. Il pourrait s'enrhumer. Attendez, je vais aller chercher un de mes manteaux.

—Je crois, mademoiselle, qu'il vaudrait mieux tâcher de le réveiller adroitement pour qu'il ne se doute pas que vous l'avez vu dormir.

—Laissez-moi faire, dit Bettina, Suzie, chantons ensemble, tout bas d'abord, puis nous élèverons peu à peu la voix... Chantons.

—Volontiers... mais que chanter ?

—Chantons : " Something childish... " Les paroles sont de circonstance.

Suzie et Bettina se mirent à chanter :

If I had but two little wings
And were a little feathery bird, etc.

Leurs voix douces et pénétrantes avaient dans ce profond silence, une exquise sonorité. L'abbé n'entendait rien, ne bougeait pas. Charmé de ce petit concert, Jean se disait :

—Pourvu que mon parrain ne se réveille pas trop tôt !
Les voix cependant devenaient plus claires et plus hautes :

But in my sleep to you I fly ;
I'm always with you in my sleep ! etc...

Et l'abbé continuait à ne pas broncher.

—Comme il dort ! dit Suzie... c'est un crime de le réveiller.

—Il le faut bien !... Plus haut, Suzie, plus haut !

Suzie et Bettina laissèrent éclater librement l'accord de leurs deux voix :

Sleep stays not, though a monarch bids ;
So I love to wake ere break of day ; etc.

Le curé se réveilla en sursaut. Après un court moment d'inquiétude, il respira... Personne, évidemment, ne s'était aperçu qu'il avait dormi. Il se redressa, se détira prudemment, lentement... Il était sauvé !

Un quart d'heure après, les deux sœurs reconduisaient le curé et Jean jusqu'à la petite porte du parc, qui ouvrait sur le village, à une centaine de pas du presbytère. On approchait de cette porte, lorsque Bettina dit à Jean tout à coup :

—Ah ! monsieur, j'ai depuis trois heures une question à vous adresser. Ce matin, en arrivant, nous avons rencontré, sur la route, un jeune homme mince, avec des moustaches blondes ; il montait un cheval noir ; il nous a saluées au passage.

—C'est Paul de Lavardens, un de mes amis. Il a déjà eu l'honneur de vous être présenté... mais un peu vaguement. Aussi son ambition est-elle de vous être représenté.

—Eh bien ! vous nous l'amènerez un de ces jours, dit Mme Scott.

—A partir du 25, s'écria Bettina... Pas avant ! pas avant ! Personne jusque-là, nous ne voulons voir personne, excepté vous, monsieur Jean... mais vous, c'est très extraordinaire, et je ne sais pas trop comment cela s'est fait, vous n'êtes déjà plus personne pour nous.

Le compliment n'est peut-être pas très bien tourné, mais ne vous y trompez pas, c'est un compliment... J'ai l'intention d'être excessivement aimable en vous parlant ainsi.

—Et vous l'êtes, mademoiselle.

—Tant mieux si j'ai eu le bonheur de me faire bien comprendre... Au revoir, monsieur Jean, et à demain !

Mme Scott et miss Percival reprirent lentement le chemin du château :

—Et maintenant, Suzie, dit Bettina, grondez-moi bien fort... Je m'y attends... Je l'ai mérité.

—Vous gronder ! Pourquoi ?

—Vous allez dire, j'en suis sûre, que j'ai été trop familière avec ce jeune homme.

—Non, je ne vous dirai pas cela... Ce jeune homme a fait sur moi, dès le premier jour, la plus heureuse impression. Il m'inspire une confiance absolue.

—Et à moi aussi.

—Je suis persuadée qu'il sera bien de nous appliquer toutes deux à nous en faire un ami.

—De tout mon cœur, quant à moi... D'autant mieux, Suzie, que j'ai déjà vu bien des jeunes gens depuis que nous vivons en France... oh ! oui, j'en ai vu !... eh bien ! celui-là est le premier,—positivement le premier,—dans les yeux duquel je n'ai pas lu clairement cette phrase : " Mon Dieu ! que je serais donc content d'épouser les millions de cette petite personne-là ! " Cela était écrit distinctement dans les yeux de tous les autres... et pas dans ses yeux à

lui... Là-dessus, nous voilà rentrées... Bonsoir, Suzie, et à demain.

Mme Scott alla voir ses enfants et les embrasser endormis.

Bettina resta longuement accoudée sur la balustrade de son balcon.

—Il me semble, se disait-elle, que je vais aimer ce pays.

VII

Le lendemain matin, au retour de la manœuvre, Paul de Lavardens attendait Jean dans la cour du quartier. Il lui laissa à peine le temps de descendre de cheval... et dès qu'il le tint seul à seul :

—Raconte, lui dit-il, vite, ton dîner d'hier ; raconte. Je les avais vues, moi, le matin. La petite conduisait quatre poneys noirs... As-tu parlé de moi ? M'ont-elles reconnu ? Quand me conduis-tu à Longueval ? Mais réponds-moi, réponds-moi donc !

—Répondre ! répondre !... A quelle question d'abord ?

—A la dernière.

—Quand je te conduirai à Longueval ?

—Oui.

—En bien ! dans une dizaine de jours. Elles ne veulent voir personne en ce moment.

—Alors tu ne retourneras à Longueval que dans une dizaine de jours !

—Oh ! moi, j'y retourne aujourd'hui à quatre heures. Mais, moi, je ne compte pas. Jean Reynaud, le filleul du curé !... Voilà pourquoi j'ai pénétré si facilement dans la confiance de ces deux charmantes femmes ; je me suis présenté sous le patronage et avec la garantie de l'église... Et puis on a découvert que je pouvais rendre de petits services, je connais très bien le pays ; on va m'utiliser comme guide... Enfin, je ne suis personne, moi, tandis que toi, comte Paul de Lavardens, toi, tu es quelqu'un ! Aussi ne crains rien, ton tour viendra avec les fêtes et les bals, quand il faudra briller, quand il faudra danser. Tu resplendiras alors de tout ton éclat et je rentrerai fort humblement dans mon obscurité.

—Moque-toi de moi tant qu'il te plaira... Il n'en est pas moins vrai que, pendant ces dix jours, tu vas prendre une avance... une avance !...

—Comment ! une avance ?

—Voyons, Jean, est-ce que tu veux essayer de me faire croire que tu n'es pas déjà amoureux de l'une de ces deux femmes ? Est-ce possible ? Tant de beauté ! tant de luxe ! Oh !... le luxe peut-être encore plus que la beauté ! Le luxe, à ce degré-là, ça me renverse, ça me bouleverse ! Ces quatre poneys noirs avec leurs roses blanches en cocarde, j'en ai rêvé cette nuit... Et cette petite... Bettina... n'est-ce pas ?

—Oui, Bettina.

—Bettina !... comtesse Bettina de Lavardens ! Est ce assez gentil ! Et quelle perfection de petit mari elle aurait en moi ! Etre le mari d'une femme follement riche, voilà ma destinée ! Ce n'est pas aussi facile qu'on peut le supposer ! Il faut savoir être riche, et j'aurais ce talent-là. J'ai fait mes preuves ; j'en ai déjà mangé de l'argent... et si maman ne m'avait pas arrêté !... Mais je suis tout prêt à recommencer... Ah ! comme elle serait heureuse avec moi ! Je lui ferais une existence de princesse de féerie... Elle sentirait dans son luxe le goût, l'art et la science de son mari... Je passerais ma vie à l'attifer, à la pomponner, à la bichonner, à la promener triomphante à travers le monde. J'étudierais sa beauté pour bien la mettre dans le cadre qui lui conviendrait... " S'il n'était pas là, se dirait-elle, je serais moins jolie... " Je ne saurais pas seulement l'aimer, je saurais l'amuser... Elle en aurait pour son argent, et de l'amour, et du plaisir... Allons, Jean, un bon mouvement ; conduis-moi aujourd'hui chez Mme Scott.

—Je ne peux pas, je t'assure.

—Eh bien ! dans dix jours seulement, mais alors, je t'en préviens, je m'installe à Longueval et je n'en bouge plus.

D'abord ça fera plaisir à maman. Elle est encore un peu montée contre les Américaines, elle dit qu'elle s'arrangera pour ne pas les voir, mais je la connais, maman ! Le jour où je lui dirai, un soir, en rentrant : " Maman, j'ai gagné le cœur d'une charmante petite personne qui est affligée d'un capital d'une vingtaine de millions et d'un revenu de deux ou trois millions... " On exagère quand on parle de centaines de millions ; les vrais chiffres, les voilà, et ils me suffisent... Ce soir-là, elle sera enchantée, maman... parce que, au fond, qu'est-ce qu'elle désire pour moi ? Ce que toutes les bonnes mères désirent pour leurs fils, surtout quand leurs fils ont fait des bêtises... Un riche mariage ou une liaison discrète dans le monde. Je trouve à Longueval les deux combinaisons,—et je m'accommoderai volontiers de l'une ou de l'autre. Tu auras seulement, dans dix jours, la complaisance de me prévenir... Tu me feras savoir laquelle des deux tu m'abandonnes : Mme Scott ou miss Percival...

—Tu es fou. Je ne pense et ne penserai pas plus...

—Ecoute, Jean, tu es la sagesse et la raison mêmes, d'accord ; mais tu auras beau dire et beau faire... Ecoute, et rappelle-toi bien ce que je te dis là : Jean, tu seras amoureux dans cette maison-là.

—Je ne crois pas, répondit Jean en riant.

Et moi, j'en suis sûr... Au revoir ! je te laisse à tes affaires.

Jean, ce matin-là, était parfaitement sincère. Il avait très bien dormi la nuit précédente. Sa seconde entrevue avec les deux sœurs avait, comme par enchantement, dissipé le léger trouble qui avait agité son âme après la première rencontre. Il se préparait à les revoir avec beaucoup de plaisir, mais avec beaucoup de tranquillité. Il y avait trop d'argent dans cette maison-là pour que l'amour d'un pauvre diable tel que lui pût y trouver place honnêtement.

L'amitié, c'était une autre affaire. De tout son cœur il souhaitait et de toutes ses forces il allait essayer de s'établir bien paisiblement dans l'estime et dans l'affection de ces deux femmes. Il tâcherait de ne pas trop s'apercevoir de la beauté de Suzie et de Bettina. On lui avait dit bien franchement, bien cordialement : " Vous serez notre ami. " Voilà tout ce qu'il désirait ! Etre leur ami ! Et il le serait !

Tout, pendant les dix jours qui suivirent, tout conspira pour le succès de cette entreprise. Suzie, Bettina, l'abbé et Jean vécurent de la même vie, dans la plus étroite et dans la plus confiante intimité. Les deux sœurs faisaient dans la matinée de longues promenades en voiture avec le curé ; et, dans l'après-midi, avec Jean, de longues promenades à cheval.

Jean ne cherchait plus à analyser ses sentiments ; il ne se demandait plus s'il allait pencher à droite ou pencher à gauche. Il sentait pour ces deux femmes un égal dévouement, une égale affection. Il était complètement tranquille. Donc il n'était pas amoureux, car l'amour et la tranquillité font rarement bon ménage dans le même cœur.

Jean, cependant, voyait s'approcher avec un peu d'inquiétude et de tristesse le jour qui allait amener à Longueval les Turner, les Norton et tout le flot de la colonie américaine. Ce jour vint très vite.

Le vendredi 24 juin, à quatre heures, Jean arrivait au château, Bettina le reçut toute chagrine.

—Quel contre-temps ! lui dit-elle, voilà ma sœur souffrante. Un peu de migraine, rien du tout. Il n'y paraîtra plus demain ; mais enfin je n'ose pas aller me promener avec vous toute seule. Là-bas, en Amérique, j'oserais, mais ici, n'est-ce pas ?

—Assurément non, répondit Jean.

—Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

—Cela me fait, à moi aussi, beaucoup de peine de m'en

aller et de perdre cette dernière journée que j'espérais passer avec vous. Cependant, puisqu'il le faut !... Je viendrai demain prendre des nouvelles de votre sœur.

— Elle vous en donnera elle-même. Je vous le répète, ce n'est rien du tout. Mais ne vous sauvez pas si vite, je vous en prie. Voulez-vous m'accorder un tout petit quart d'heure d'entretien ? J'ai à vous parler. Asseyez-vous là... et maintenant écoutez-moi bien. Nous avons, Suzie et moi, l'intention de vous bloquer ce soir, après dîner, dans un petit coin du salon, et c'est alors ma sœur qui aurait porté la parole, c'est elle qui vous aurait dit ce que je vais essayer de vous dire en notre nom à toutes les deux. Mais je suis un peu émue. Ne riez pas ; c'est très sérieux. Nous voulions vous remercier toutes les deux d'avoir été, depuis notre arrivée, si aimable, si bon, si dévoué, si...

— Oh ! mademoiselle, je vous en prie, c'est à moi...

— Oh ! ne m'interrompez pas... vous allez m'embrouiller, je ne saurai plus m'en tirer... Je maintiens, d'ailleurs, que c'est à nous de vous remercier, pas à vous. Nous arrivons ici comme deux étrangères. Nous avons eu la joie d'y trouver tout de suite des amis... oui, des amis. Vous nous avez prises par la main... vous nous avez menées chez nos fermiers, chez nos gardes, pendant que votre parrain nous menait chez ses pauvres... et partout on vous aimait tant que tout de suite, de confiance, on s'est mis, sur votre recommandation, à nous aimer un peu... On vous adore dans ce pays, le savez-vous ?

— J'y suis né... Tous ces braves gens me connaissent depuis mon enfance et me sont reconnaissants de ce que mon grand-père et mon père ont fait pour eux, Et puis... je suis de leur race, de la race des paysans. Mon arrière-grand-père était un cultivateur de Bargecourt, un village à deux lieues d'ici.

— Oh ! oh ! vous avez l'air bien fier de cela.

— Ni fier, ni humilié.

— Je vous demande pardon... vous avez eu un petit mouvement d'orgueil ! Eh bien ! je vous répondrai, moi, que l'arrière-grand-père de ma mère était un fermier en Bretagne. Il s'en est allé au Canada à la fin du siècle dernier, quand le Canada était encore la France... Et vous l'aimez beaucoup, ce pays où vous êtes né ?

— Beaucoup. Je serai bientôt peut-être obligé de le quitter.

— Pourquoi cela ?

— Quand j'aurai de l'avancement, on m'enverra dans un autre régiment, et je me promènerai de garnison en garnison... Mais assurément, quand je serai un vieux commandant ou un vieux colonel en retraite, je viendrai vivre et mourir ici, dans la petite maison de mon père.

— Toujours tout seul ?

— Pourquoi tout seul !... J'espère bien que non...

— Vous avez l'intention de vous marier ?

— Oui, certainement.

— Et vous cherchez à vous marier ?

— Non... On peut penser à se marier, mais on ne doit pas chercher à se marier.

— Il y a cependant des gens qui cherchent... allez, je vous en réponds... et même, vous, tenez, on a voulu vous marier.

— Comment savez-vous cela ?

— Ah ! je connais si bien toutes vos petites affaires !... Vous êtes ce qui s'appelle "un bon parti..." et, je le répète, on a voulu vous marier.

— Qui vous a dit cela ?

— Monsieur le curé.

— Mon parrain a eu tort, dit Jean avec une certaine vacuité.

— Non, non, il n'a pas eu tort. Si quelqu'un a été coupable, c'est moi, et coupable par charité, non par curiosité, je vous le jure. J'ai découvert que votre parrain n'était jamais si heureux que lorsqu'il parlait de vous ; alors moi, le matin, quand je suis seule avec lui, pendant nos promenades,

pour lui faire plaisir, je lui parle de vous, et il me raconte votre histoire. Vous êtes à votre aise, vous êtes très à votre aise... Vous recevez du gouvernement deux cent treize francs par mois... et des centimes. Est-ce bien cela ?

— Oui, dit Jean, se décidant à prendre de bonne grâce son parti des indiscrétions du curé.

— Vous avez huit mille francs de rente.

— A peu près, pas tout à fait.

— Ajoutez à cela votre maison qui vaut une trentaine de mille francs. Enfin vous êtes dans une excellente situation, et on a déjà demandé votre main.

— Demandé ma main !... Non ! non !

— Si fait ! si fait ! Deux fois... et vous avez refusé deux beaux mariages, deux très belles dots, si vous aimez mieux. C'est la même chose pour tant de gens ! Deux cent mille francs d'une part, trois cent mille de l'autre. Il paraît que c'est énorme pour le pays ! donc vous avez refusé. Dites-moi pourquoi ? Si vous saviez comme je suis curieuse de savoir !

Eh bien ! il s'agissait de deux jeunes filles charmantes...

— C'est entendu ! on dit cela toujours.

— Mais que je connaissais à peine. On m'a forcé, — car je faisais résistance, — on m'a forcé à passer avec elles deux ou trois soirées, l'hiver dernier.

— Et alors ?

— Alors, je ne sais pas trop comment vous expliquer, je n'ai éprouvé aucun sentiment d'embarras, d'émotion, d'inquiétude, de trouble...

— Enfin, dit résolument Bettina, pas le plus léger soupçon d'amour.

— Non, pas le moindre... et je suis rentré bien sagement dans mon petit trou de garçon, car je pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que de se marier sans amour. Voilà mon opinion.

— Et c'est aussi la mienne.

Elle le regardait. Il la regardait. Et brusquement, à leur grande surprise à tous les deux, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout.

Par bonheur, à ce moment, Harry et Bella, avec de grands cris de joie, se précipitèrent dans le salon.

— Monsieur Jean ! monsieur Jean ! vous êtes là, monsieur Jean ? Venez voir nos poneys.

— Ah ! dit Bettina d'une voix un peu incertaine, Edwards est revenu tout à l'heure de Paris et a ramené pour les enfants des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous ?

Où alla voir les poneys, qui étaient dignes, en effet, de figurer dans les écuries du roi de Lilliput.

LUDOVIC HALEVY.

(A suivre)

L'ALBUM MUSICAL, est un journal de musique et de littérature musicale qui paraît tous les mois.

Chaque numéro contient 16 pages de musique et 8 pages de texte.

Musique d'orgue et de piano. Romances, chansons et chansonnettes des meilleurs auteurs. Chants d'église pour chœurs et solistes.

Prix d'abonnement \$3.00

Un numéro échantillon est envoyé sur demande moyennant 25 cents.

On peut s'abonner à notre journal chez M. A. J. Boucher, marchand de musique de la rue Notre Dame, qui est notre seul agent autorisé à Montréal ou en s'adressant à nos bureaux.

Les propriétaires de L'ALBUM MUSICAL se chargent aussi de la composition typographique de toute œuvre musicale.

A. FILIATREULT et Cie.

8 Rue Ste Thérèse,

Montréal.

